

Le Développement Financier et la Croissance :
L'Afrique Subsaharienne est-elle Marginalisée ?

(Juillet 2004)

Résumé : Dans cet article nous avons étudié le lien entre le développement financier et la croissance dans les pays en développement (PVD) en tenant compte de la spécificité des pays d'Afrique subsaharienne. Sur un échantillon de 64 pays en développement (dont 25 d'Afrique subsaharienne) au cours de la période 1968-1997, les résultats obtenus à l'aide de la Méthode des Moments Généralisés en panel dynamique montrent que comparativement aux autres PVD, le développement financier a un impact marginal plus faible sur la croissance en Afrique subsaharienne. En conséquence, les mauvaises performances économiques des pays d'Afrique subsaharienne peuvent s'expliquer en partie par la faiblesse de la contribution du développement financier à la croissance. La fragmentation ethnolinguistique, les crises bancaires permanentes, la concentration bancaire, la persistance de l'interventionnisme public dans le fonctionnement du système financier sont des facteurs susceptibles d'expliquer cette marginalisation. Quant à la faiblesse de l'environnement légal et de supervision des banques, elle semble être un handicap tout aussi bien pour les systèmes financiers des pays africains que ceux des autres PVD.

Summary: *In this paper, we study the impact of financial development on economic growth by taking into account the particularity of sub-Saharan African countries. The results obtained by System GMM estimates on a sample of 64 developing countries (including 25 in sub-Saharan Africa) during the period 1968-1997, show that the finance-growth relationship is weaker in African countries than in other developing countries. Therefore, the weakness of the growth effect of finance can account for poor African countries economic performance. Except for the quality of legal and supervision environment, several factors like ethnic fragmentation, banking distress, banking concentration and public ownership of bank, are stronger in Africa than in other developing countries. These factors seem to explain why African countries do not benefit from financial development.*

Introduction

Depuis les années 70, on constate que les performances économiques des pays d'Afrique subsaharienne¹ ont été mauvaises par rapport à celles des autres pays en développement (PVD). De 1968 à 1997, le taux de croissance moyen du PIB par tête des pays africains est de -0.5%, contre 1.67% pour les autres PVD². La situation économique des pays africains continue à se détériorer, on parle alors dans la littérature économique de tragédie africaine ou de marginalisation de l'Afrique. Bon nombre de travaux de recherches ont tenté d'identifier les facteurs explicatifs de la faible croissance en Afrique (Easterly et Levine, 1997 ; Collier et Gunning, 1999 ; Block, 2001...). Pour Block (2001), la faiblesse de la croissance économique de l'Afrique vient du fait que les déterminants de la croissance ont un impact marginal différent en Afrique de celui des autres PVD. Les résultats sur un échantillon de 89 pays (dont 35 africains) sur la période 1975-1995 montrent que la faiblesse de l'ouverture commerciale en l'Afrique est coûteuse en terme de croissance et que l'Afrique ne profite pas pleinement des effets favorables de la réduction des déficits publics sur la croissance économique. Contrairement à Block (2001), Easterly et Levine (1997) soutiennent que la faible croissance de l'Afrique est expliquée par les différences de niveaux entre les déterminants de la croissance (et non par les différences d'impacts marginaux). Pour ces auteurs, la cause de la faible croissance en Afrique est son niveau élevé de fragmentation ethnolinguistique qui mène à l'adoption de mauvaises politiques économiques affectant défavorablement la croissance. La diversité ethnique compte pour environ 28% du différentiel de croissance entre l'Afrique et l'Asie. Dans cette littérature, peu de place a été accordée au développement financier malgré les résultats des travaux de recherches qui soutiennent que le développement financier exerce un impact considérable sur la croissance économique (King et Levine, 1993). Block (2001) n'a pas du tout considéré le développement financier dans son équation de croissance. Par contre, Easterly et Levine (1997) trouvent qu'un niveau élevé de diversité ethnique est significativement corrélé à un faible niveau de développement financier, qui en retour entraîne une faible croissance. Dans la littérature économique sur le lien entre

¹ Dans la suite de cet article, le terme Afrique et Afrique subsaharienne désigneront le même groupe de pays

² Taux de croissance calculés sur un échantillon de 25 pays africains et de 39 autres PVD. Les données sont issues du *World Development Indicators 2002*.

le développement financier et la croissance, les travaux de recherche ont étudié cette relation sur un échantillon mondial sans tester une éventuelle spécificité africaine (King et Levine, 1993 ; Levine, Loayza et Beck, 1999), ou se sont focalisé sur un échantillon de pays africains (Spears 1992 ; Gelbard et Leite, 1999). Partant de ces différents travaux, nous nous posons la question de savoir :

Le développement financier a-t-il un impact sur la croissance différent en Afrique comparé à celle des autres PVD ?

Si oui, quelles en sont les causes potentielles?

Dans la même lignée que Block (2001), nous posons l'hypothèse que les différences de niveaux entre les déterminants de la croissance ne peuvent pas expliquer à elles seules la faible croissance en Afrique. En l'occurrence pour le développement financier, l'objectif de cet article est de tester l'hypothèse selon laquelle l'impact marginal du développement financier sur la croissance serait plus faible en Afrique comparativement aux autres PVD. La première section est consacrée à la relation théorique qui lie le développement financier à la croissance. La seconde section retrace l'évolution du système financier des pays africains et compare ses caractéristiques à celles des autres PVD. Nous présenterons également dans cette section les arguments qui soutiennent l'hypothèse d'une plus faible contribution du développement financier à la croissance en Afrique. La dernière section sera consacrée à la présentation du modèle, des données, de la méthodologie et des résultats obtenus.

1. Développement financier et croissance économique

Cette partie est consacrée d'une part aux hypothèses théoriques qui soutiennent la relation entre le développement financier et la croissance et d'autre part à la présentation des résultats de deux études empiriques majeures sur le sujet (King et Levine, 1993 ; Levine, Loayza et Beck, 1999).

En 1912, Schumpeter avait mis l'accent sur le rôle primordial des banquiers, qui par leur ciblage et le financement des entrepreneurs, encouragent l'innovation technologique, l'accumulation de capital et stimulent ainsi la croissance économique. Ainsi donc, le développement financier stimule la croissance à travers l'accroissement du taux d'investissement et à travers l'allocation du capital aux

projets les plus productifs. Les intermédiaires financiers doivent assurer cinq principales fonctions recensées par Levine (1997) :

- *Faciliter les transactions financières, la couverture des risques et la diversification des actifs:*

En général, les ménages en tant qu'agents à capacité de financement préfèrent détenir des actifs liquides alors que les entreprises sont demandeuses de ressources à long terme pour leurs investissements. Les intermédiaires financiers se chargent de concilier ces deux préférences, à priori divergentes, en transformant les actifs liquides en actifs de long terme convenable pour les investisseurs qui sont soucieux de la stabilité de leurs ressources. En offrant des dépôts liquides aux ménages et en choisissant un mélange approprié d'investissements liquides et illiquides, les banques procurent une assurance contre le risque de liquidité pour l'épargnant et, simultanément favorisent les investissements à long terme dans des projets rentables (Levine, 1997). Le système financier peut également favoriser la réduction des risques individuels liés aux projets d'investissements grâce à la diversification et au partage des risques. La réduction des risques stimule l'accumulation de capital et améliore la rentabilité des investissements, en retour la croissance économique se trouve affectée favorablement. En l'absence de marché financier, les ménages ne peuvent investir que dans des actifs peu liquides, car les risques idiosyncratiques les empêchent d'investir dans ces actifs rentables. Les intermédiaires financiers peuvent réduire ce risque de liquidité en mutualisant les risques individuels des déposants, et en investissant les fonds récoltés dans des actifs peu liquides mais rentables. Bencivenga et Smith (1991) ont montré que les intermédiaires financiers, par l'allocation de l'épargne aux actifs peu liquides, et par la réduction de la liquidation prématurée d'investissements rentables, améliorent la productivité du capital, et stimulent ainsi la croissance économique.

- *Acquérir des informations sur les projets et favoriser l'allocation optimale des ressources :*

Le système financier, par son efficacité, stimule également la croissance en réduisant les coûts de transaction tout en s'assurant que le capital soit alloué aux projets les plus rentables. En effet, les épargnants pris individuellement n'ont ni la capacité, ni les moyens d'évaluer les entreprises dans lesquelles ils désirent investir. Ils seront réticents à investir dans une entreprise dont ils ne disposent d'aucune information. L'intermédiaire financier se substitue à chacun des épargnants pour évaluer les opportunités d'investissement, réduisant ainsi le coût d'acquisition de l'information. Dans le long

terme, la relation de confiance qui pourrait s'établir entre la banque et l'entreprise pourra améliorer la qualité de l'information mise à la disposition des épargnants. La réduction des coûts de l'information contribue à convertir une plus grande part de l'épargne en investissement, à allouer plus efficacement le capital, et à réduire les risques associés à l'investissement.

- *Assurer la surveillance des entrepreneurs et le contrôle des entreprises*

Une fois l'investissement financé, les banques doivent surveiller les entrepreneurs pour les contraindre à gérer l'entreprise dans l'intérêt des créanciers et des actionnaires. Cette fonction est d'autant plus importante qu'en raison de l'asymétrie d'information, l'entrepreneur est plus tenté de gérer sa carrière personnelle et de favoriser ses propres intérêts au détriment de ceux des créanciers et actionnaires. L'entrepreneur peut être tenté également de dissimuler des informations sur le rendement réel de l'investissement. Par conséquent, il peut être onéreux pour la banque d'assurer la surveillance des dirigeants d'entreprises. Le mécanisme des garanties et des contrats financiers réduisent les coûts de surveillance et favorisent le financement de projets rentables. Au fur et à mesure que la firme et la banque développent une relation de long terme, cela contribue à diminuer le coût d'acquisition de l'information pour une meilleure allocation des ressources.

- *Assurer la mobilisation de l'épargne:*

Les intermédiaires financiers collectent l'épargne des ménages en leur offrant des possibilités de dépôts, de diversification de leurs portefeuilles et d'investissements rentables, tout en assurant la liquidité de leur placement (Levine, 1997). La mobilisation de l'épargne a un impact positif sur le volume de l'accumulation du capital, elle améliore également l'allocation des ressources et stimule l'innovation technologique. Les systèmes financiers les plus efficaces dans la mobilisation de l'épargne affectent favorablement la croissance économique. Cependant, il n'y a pas de consensus sur l'impact positif des activités des intermédiaires financiers sur l'épargne. En effet, la réduction des risques idiosyncratiques par les marchés financiers pourrait réduire le niveau d'épargne de précaution des ménages et donc le taux de croissance. L'effet global du développement financier sur le taux d'épargne est donc théoriquement ambigu.

- *Faciliter l'échange des biens et services :*

Par cette fonction, les intermédiaires financiers facilitent la spécialisation, l'innovation technologique et la croissance. La spécialisation accroît la productivité du travail et requiert plus de transactions. Ces transactions étant coûteuses, les contrats financiers susceptibles de réduire ces coûts favorisent une plus grande spécialisation, une augmentation de la productivité et la croissance économique (Levine, 1997).

A partir des arguments ci-dessus qui fondent théoriquement l'existence d'une liaison positive entre le développement financier et la croissance, plusieurs travaux de recherches ont tenté d'estimer l'impact du développement financier sur la croissance. L'étude de cette relation a connu un regain d'intérêt depuis une dizaine d'années avec les modèles de croissance endogène. L'un des premiers articles d'importance capitale est celui de King et Levine (1993). Sur un échantillon mondial de 80 pays au cours de la période 1960-1989, ces auteurs ont étudié l'impact du développement financier sur la croissance économique, le rythme de l'accumulation du capital et la productivité des facteurs. Les auteurs ont construit quatre indicateurs de développement financier : le ratio des actifs liquides sur le PIB, la part relative des actifs des banques commerciales par rapport à ceux de la banque centrale, le montant des crédits alloués au secteur privé rapporté au total des crédits domestiques ou au PIB. L'hypothèse sous-jacente à ces différents indicateurs est que la taille du système financier est corrélée positivement à la fourniture et à la qualité des services financiers. Après avoir contrôlé de l'influence des variables associées à la croissance économique (le PIB initial, l'éducation, l'instabilité politique, les indicateurs de taux de change, de politique d'ouverture, fiscale et monétaire), les résultats (avec des données de panel et des données transversales) montrent qu'il y a une relation positive étroite entre les quatre indicateurs de développement financier et la croissance, il en est de même pour l'accumulation de capital et pour la productivité globale des facteurs.

Plus récemment, Levine, Loayza et Beck (1999) ont utilisé un échantillon de 71 pays de tous niveaux de développement avec des données sur la période 1960-1995 pour estimer l'impact du développement financier sur les performances économiques. Les indicateurs de développement financier utilisés sont analogues à ceux de King et Levine (1993). Une fois le taux de croissance économique contrôlé pour l'influence des variables telles que le PIB initial, le taux d'inflation, les

dépenses de consommation publique, l'ouverture, la prime de change sur le marché noir et des variables d'instabilité politique, les auteurs trouvent un impact considérable du développement financier sur la croissance. Ces résultats sont robustes aux différentes méthodes économétriques utilisées (Méthodes des variables instrumentales, Méthode des Moments Généralisés en panel dynamique)

2. Le développement financier et la croissance en Afrique

2.1. Analyse de l'évolution du système financier des pays africains et son impact sur la croissance

Cette section débute par une brève description de l'évolution des systèmes financiers africains. Puis après, elle s'étend sur les résultats de travaux de recherches qui ont tenté d'examiner le lien entre le développement financier et la croissance en Afrique.

Durant l'ère coloniale, un nombre important de banques commerciales en Afrique était la propriété des grandes banques des puissances coloniales. Par conséquent, le système financier africain qui émerge après les indépendances reflète dans une certaine mesure les infrastructures institutionnelles mises en place au cours de l'ère coloniale. Cependant, des changements notables interviennent au cours de la période post-coloniale. Conscient du rôle primordial des banques dans le développement économique, les états africains ont procédé à la nationalisation des institutions financières existantes et à la création de nouvelles banques détenues en majorité par les pouvoirs publics. Le secteur bancaire est devenu un outil de la promotion du développement, et va connaître à ce titre un interventionnisme public marqué. La répression financière prend place dans les économies africaines. Les gouvernements maintiennent le contrôle sur les taux d'intérêt dans le but de minimiser les coûts des crédits aux entreprises publiques et à certains secteurs dits prioritaires, croyant que les taux d'intérêt faibles stimuleraient l'investissement local. Le secteur bancaire a été utilisé aussi à des fins de financement du déficit budgétaire. Au même moment, les autres secteurs de l'économie considérés comme non prioritaires font l'objet d'un rationnement de crédit. Le crédit bancaire était devenu une modalité de dépenses publiques. Comme le souligne Collier (1994), les Etats imposaient

aux banques commerciales l'octroi des crédits aux offices de commercialisation des produits d'exportation, alors que ces offices étaient dans une situation déficitaire principalement à cause de la politique de prix que les mêmes pouvoirs publics leur avaient fixée. L'environnement économique n'étant pas favorable à cause du niveau élevé de l'inflation, les taux d'intérêt réels deviennent très faibles voire négatifs en Afrique. Dans le but de maintenir leur rentabilité, les banques font peser la charge aux épargnants et aux emprunteurs des secteurs non prioritaires en jouant sur l'écart entre les taux de rémunération des dépôts et les taux de prêts. Les entreprises publiques financées n'avaient pas de souci de rentabilité, étant donné qu'elles étaient dans une situation de contrainte budgétaire souple. On assiste à une mauvaise gestion de ces entreprises, les dirigeants de ces dernières en profitent pour détourner des fonds puisqu'ils bénéficient des appuis politiques pour pouvoir s'extraire à une éventuelle procédure de contrôle. Dans cette situation, le secteur bancaire n'arrive plus à remplir deux de ses rôles fondamentaux : assurer l'allocation optimale des ressources et la surveillance des dirigeants d'entreprises. Il en résulte un sous-développement des systèmes financiers africains. Les interventions des pouvoirs publics dans le secteur financier n'étaient pas la seule cause du sous-développement de celui-ci, on dénombre aussi la faiblesse de l'environnement légal, la dégradation de l'environnement macroéconomique (faible croissance, niveau d'inflation et de déficit budgétaire élevés...) et une faible régulation du système financier.

La situation économique des pays africains se détériore jusque dans les années 80 où elle est devenue intenable. Sous l'impulsion des bailleurs de fonds (Banque Mondiale, FMI...), plusieurs pays africains ont entrepris des programmes d'ajustement structurels, programmes qui comprennent un volet sur la réforme du système financier. Ces réformes sont focalisées sur la réduction de la répression financière, la restauration de la solvabilité des banques par la privatisation des banques publiques, la restructuration des banques en difficulté et la facilitation de l'entrée de banques étrangères dans le capital des banques locales. La libéralisation financière vise plusieurs objectifs : le relâchement du contrôle de l'Etat sur les taux d'intérêt, l'abandon complet ou partiel de l'encadrement du crédit, la privatisation du secteur bancaire et financier, une meilleure réglementation du système financier et la mise en place de mesures visant à promouvoir la concurrence dans le secteur financier. Les mesures prises dans ce sens ont théoriquement pour effet de relancer l'épargne, l'investissement et

la consommation. Cependant la libéralisation financière n'a pas eu les effets escomptés, les résultats sont mitigés. La libéralisation financière ne s'est pas accompagnée du développement du système financier en Afrique. Le Graphique I ci-dessous montre l'évolution de la part des crédits au secteur privé dans le PIB dans les pays africains et dans les autres PVD de 1968 à 1997. Pour les pays africains, on observe une légère augmentation de ce ratio de 1968 jusqu'au début des années 80. C'est à partir de cette période que la situation a commencé à se détériorer, les conséquences négatives de la politique de répression financière commencent à émerger. Par la suite, on remarque que la libéralisation financière n'a pas favorisé l'expansion des crédits au secteur privé dans les pays africains comme cela avait été escompté. On observe plutôt une contraction des crédits jusque dans les années 90³. Cette situation peut s'expliquer par une aversion des banques à accorder des prêts dans un environnement risqué (Caprio et Klingebel, 1996). Quant aux autres PVD, en moyenne sur la même période, le ratio des crédits au secteur privé sur le PIB a gardé une allure croissante.

[Insérer Graphique I]

Plusieurs raisons expliquent le fait que la libéralisation financière en Afrique n'ait pas profité au secteur financier. D'une part, les taux d'intérêt réels n'ont pas été positifs à cause du niveau élevé de l'inflation, le manque de discipline fiscale a entraîné une forte inflation et une hausse des taux d'intérêt nominaux. D'autre part, l'interventionnisme des pouvoirs publics dans le système financier a persisté. Pour contourner les réformes, les gouvernements ont trouvé une astuce en émettant des bons du trésor, parfois à des taux élevés. Ainsi la composition des portefeuilles change en faveur des bons publics, au détriment des crédits au secteur privé (Collier et Gunning, 1999).

Compte tenu des faiblesses du système financier des pays africains, ainsi que de son évolution contrastée, la majorité des travaux de recherche ne s'accorde que sur l'existence d'un effet positif modeste du développement financier sur la croissance en Afrique. Les premiers travaux remontent à Bhatia et Khatkhate (1975). L'objectif de ces auteurs était de montrer dans quelle mesure le développement financier est une condition nécessaire et suffisante pour la croissance économique en Afrique. L'échantillon est composé de 11 pays africains (dont deux d'Afrique du Nord : le Maroc et la

³ Ndikumana (2001) observe également que les mesures agrégées de l'intermédiation financière dans les pays africains montrent une stagnation, voire un déclin de l'offre de crédit dans la plupart de ces pays au cours des deux dernières décennies.

Tunisie) sur la période 1960-1970. A l'aide de graphiques, les auteurs comparent l'évolution de la part des actifs financiers dans le PIB à celle du niveau développement (mesuré par le PIB par tête). Les résultats sont contrastés, les données ne révèlent pas une corrélation étroite entre le développement financier et la croissance. La corrélation est positive pour certains pays comme le Kenya, la Côte d'Ivoire et la Zambie, négative (ou pas de corrélation) pour d'autres comme le Ghana, l'île Maurice et la Sierra Leone. La faiblesse de l'échantillon, l'endogénéité potentielle du développement financier ainsi que l'absence de variables de contrôle du niveau de développement économique constituent les limites principales de cette étude. Comme Bhatia et Khatkhate (1975), Spears (1992) utilise une analyse statistique sommaire à l'aide de graphique et de coefficients de corrélation pour évaluer l'impact du développement financier dans un échantillon de 10 pays africains⁴ sur la période 1966-1986. L'auteur utilise trois indicateurs de développement financier, le ratio des dépôts à vue et des comptes d'épargne sur l'agrégat monétaire M2, et les agrégats monétaires M2 et M3 en proportion du PIB. Les résultats sont plus concluants que ceux de Bhatia et Khatkhate (1975), les graphiques mettant en relief les indicateurs de développement financier et le niveau du PIB par tête montrent une relation clairement positive pour la majorité des pays de l'échantillon (excepté la Zambie et le Malawi). Ces résultats sont corroborés par les coefficients de corrélation.

Pour analyser l'impact du développement financier sur la croissance dans un échantillon de pays en développement, Odedokun (1996) utilise un modèle basé sur une fonction de production néoclassique dans laquelle l'intermédiation financière constitue un intrant. L'auteur considère une économie à deux secteurs (financier et non financier). La production du secteur financier est fonction du capital et de la main d'œuvre de ce secteur. La production du secteur réel est fonction du travail, du capital et de la production des services financiers compte tenu de l'hypothèse d'externalités positives du secteur financier sur les activités productives du secteur réel. Le produit global de l'économie est la somme de la production des deux secteurs. L'estimation économétrique de ce modèle a été réalisée en séries temporelles pour chacun des 71 pays de l'échantillon sur la période 1960-1981. L'indicateur de développement financier utilisé est le ratio des actifs liquides sur le PIB. Il ressort des estimations

⁴ L'échantillon de Spears (1992) et, de Bathia et Khatkhate (1975) ont 4 pays en commun (Cote d'Ivoire, Kenya, Malawi, Zambie).

qu'en ce qui concerne les pays de l'Afrique subsaharienne (au nombre de 21) le développement financier exerce un impact favorable sur la croissance économique.

Plus récemment, Gelbard et Leite (1999), Collier et Gunning (1999), et Ndikumana (2001) ont également trouvé que le développement financier a un impact positif sur la croissance économique en Afrique. L'étude de Gelbard et Leite (1999) est d'autant plus intéressante que les auteurs ont construit un indicateur composite de développement financier à l'aide de six indices représentant les caractéristiques majeures des systèmes financiers des pays africains (la structure de marché et la compétitivité du système financier, l'éventail des produits financiers disponible sur le marché financier, le degré de libéralisation financière, la qualité de l'environnement institutionnel, le degré d'ouverture financière et le degré de complexité des instruments de politiques monétaire). L'enquête couvre 38 pays de l'Afrique subsaharienne entre 1987 et 1997. Les résultats des estimations économétriques montrent une relation positive entre l'indice composite de développement financier et la croissance du PIB par tête.

2.2. La spécificité africaine

Selon la théorie économique, le développement financier stimule la croissance économique à travers l'augmentation du taux d'investissement et celle de la productivité marginale des facteurs. L'impact du développement financier sur la croissance dépend de l'efficacité et de la capacité des intermédiaires financiers à assurer leurs fonctions de mobilisation de l'épargne, d'allocation du capital, de diversification de risque et de suivi des projets. Par conséquent, tout facteur susceptible d'inhiber l'efficacité et la capacité des intermédiaires financiers peut ainsi réduire l'impact favorable du développement financier sur la croissance. Pour quelques uns de ces facteurs que nous avons pu identifier, on constate d'après le Tableau I que l'occurrence des facteurs négatifs est plus prononcée en Afrique que dans les autres PVD (au contraire de la qualité de l'environnement légal qui est un facteur positif), ce qui laisse à penser que le développement financier contribue moins à la croissance en Afrique.

[Insérer Tableau I]

- *La fragmentation ethnolinguistique :*

Easterly et Levine (1997) partent de l'hypothèse que les sociétés à forte fragmentation ethnique sont plus enclines à des activités de recherche de rentes de la part des différents groupes, et ont des difficultés à s'accorder sur la fourniture des biens publics tels que les infrastructures, l'éducation et, sur la mise en place de politiques économiques favorables à la croissance. Les résultats obtenus sur un échantillon mondial au cours de la période 1960-1980, montrent qu'un niveau élevé de diversité ethnique est significativement corrélé à un faible niveau de développement financier, à un faible niveau d'infrastructure, à un faible taux de scolarisation et à des distorsions sur le marché des changes⁵. A côté de l'impact défavorable de la fragmentation ethnolinguistique sur le niveau de développement financier, la diversité ethnique peut aussi influencer d'une façon négative l'impact du développement financier sur la croissance. En effet, si la diversité ethnique favorise une mauvaise politique financière, elle peut à travers cette politique financière perturber l'allocation optimale des ressources. Une mauvaise allocation des ressources entraîne une plus faible rentabilité des fonds investis. En moyenne, la fragmentation ethnique en Afrique est égale à 0.73 contre 0.43 pour les autres PVD. Cette différence considérable de diversité ethnique entre les pays africains et les autres PVD peut donc œuvrer en défaveur de l'Afrique en matière de contribution du développement financier à la croissance.

- *Les crises bancaires*

Depuis les années 80, les faillites bancaires sont de plus en plus courantes. Dans les pays où ces crises sont systémiques, en l'occurrence les pays africains, elles peuvent entraîner de lourdes pertes de ressources, une mauvaise allocation des ressources, et une faible croissance. En plus de l'impact budgétaire (coût de sauvetage des banques), l'expansion des faillites bancaires peut avoir des coûts supplémentaires comme le report des programmes de stabilisation, le retard ou la suppression des réformes dans le secteur financier ou réel (Caprio et Klingebiel, 1996). Dans une étude sur les crises bancaires, Caprio et Klingebiel (1996) définissent trois types de crises : (1) La faillite est limitée à une

⁵ Arcand et al. (2000) relèvent les limites de l'étude d'Easterly et Levine (1997): (1) la faiblesse de l'échantillon des pays africains. (2) l'ambiguïté de l'indicateur d'ethnicité. (3) la polarisation semble plus pertinente que la fragmentation. (4) les tests de l'impact de l'ethnicité sur la qualité de la politique économique ne sont pas concluants. (5) les coefficients sont instables.

seule banque ou a un faible nombre de banques, cette crise n'a pas un caractère systémique. (2) Faillite soudaine du système bancaire : la panique bancaire survient lorsque qu'il y a une perte de confiance des agents économiques à l'égard du système bancaire. Cette crise bancaire peut arriver d'une façon imprévisible et peut se terminer aussi rapidement lorsque les mesures adéquates sont prises par les autorités régulatrices du système financier. (3) Crise bancaire structurelle et persistante : la majorité des banques est insolvable, mais reste en activité.

Le troisième type de crise correspond à celui connu par les pays africains en majorité. Malgré leurs situations financières désastreuses, les banques publiques ont continué à fonctionner jusqu'à ce que les réformes du secteur financier obligent les pays africains à les restructurer ou les privatiser. Caprio et Klingebiel (1996) recensent pour un échantillon mondial de pays, les dates d'entrée en crises et la durée de ces crises systémiques. Parmi les 54 pays en développement et en transition considérés dans leur échantillon et, qui ont connu au moins une crise bancaire systémique durant la période 1977-1997, les pays africains sont les plus nombreux. L'Afrique subsaharienne représente à elle seule 43% des pays en crises, contre 22% pour les pays de l'Amérique latine, 11% pour les pays de l'Asie, 17% pour les pays en transition et 7% pour les pays d'Afrique du nord et du Moyen-Orient. De plus, la durée moyenne des crises est plus longue en Afrique que dans les autres PVD (Tableau I). Ces mêmes auteurs poursuivent plus loin leur analyse en cherchant à savoir de quelle manière les gouvernements sont intervenus pour régler la crise et quelle a été l'efficacité de leur intervention. A l'aide d'un indice composite (la profondeur financière, l'évolution du crédit réel, le niveau des taux d'intérêt, et les problèmes récurrents dans le système bancaire après restructuration), les auteurs classent les pays en trois groupes : le premier groupe est celui des pays où la résolution de la crise a été un succès, le second groupe comprend les pays où les résultats sont mitigés et le dernier groupe concerne les pays où les tentatives de résolution ont été un échec. Parmi les 29 pays en développement figurant dans le dernier groupe, 45% sont des pays africains, contre 28 % pour les pays en transition et 17% pour les pays d'Amérique latine. Ces statistiques montrent qu'en matière de crise bancaire structurelle, l'Afrique reste la plus frappée par rapport aux autres continents. Non seulement ces crises affaiblissent la croissance (les fonds consacrés à la résolution des crises ne seront plus disponibles pour les dépenses productives et les dépenses sociales), elles ont un impact négatif indirect sur la croissance

qui passe par l'affaiblissement de la relation entre le développement financier et la croissance. Par ailleurs, en période de crise, les banques sont réticentes à octroyer des prêts, le rationnement du crédit entraîne la contraction de l'activité économique.

- *L'absence de concurrence dans le secteur financier*

Malgré la libéralisation financière, les systèmes bancaires africains restent caractérisés par un faible degré de concurrence. Pour exemple, dans l'ensemble des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)⁶, on compte 60 banques commerciales en 1998, presque trois fois moins qu'en Indonésie la même année. En plus du nombre limité d'institutions financières, on observe une concentration des actifs financiers. En général, la concentration bancaire est associée à l'absence de concurrence dans le système financier. En moyenne dans les pays africains sur la période 1980-1997, les trois plus grandes banques détenaient 92% des actifs financiers, alors que cette moyenne se situe à 62% dans les autres PVD. Cette forte concentration amène à une dépendance élevée entre les banques, à une faible concurrence pour l'offre de crédit ou de dépôt, à une absence d'innovation dans le secteur financier, à une perte d'efficacité et à des coûts d'intermédiation élevés. L'absence de concurrence entre les banques peut conduire à une mauvaise allocation des ressources. Sur un échantillon de 77 pays de divers niveaux de développement, Demirgüç-Kunt, Laeven, et Levine (2003) trouvent que la concentration bancaire a un impact négatif et significatif sur l'efficacité du système bancaire sauf dans les pays riches où le système financier est plus développé et, où il y a plus de liberté d'entreprise. Cependant, il faut souligner qu'une concentration bancaire élevée ne réduit pas nécessairement la concurrence dans le cas où il n'y a pas de collusion entre les intermédiaires financiers. De même, spécifiquement au secteur financier, un excès de concurrence peut remettre en cause la stabilité du système dans un environnement légal faible (absence de système de supervision et de régulation fiable) car les banques seront tentées de prendre des risques démesurés. La forte concentration des systèmes bancaires africains accroît les coûts d'intermédiation financière et réduit la capacité des intermédiaires financiers à identifier les investissements les plus rentables. L'impact du développement financier sur la croissance se trouve affaibli.

⁶ Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

- *La persistance de l'interventionnisme public dans le système financier*

Malgré les progrès réalisés avec le processus de libéralisation financière, une part significative des banques reste la propriété des Etats dans les pays en développement. Dans ce cas encore, les pays africains se distinguent, en moyenne 34% des actifs des banques commerciales sont détenus par des banques publiques, contre 27% en moyenne pour les autres PVD. Les systèmes financiers dominés par des banques publiques ont tendance à être inefficaces dans l'allocation des crédits. Les banques publiques servent souvent à des fins politiques car elles assurent le financement des entreprises publiques sans souci de rentabilité, et elles financent quelques fois les dépenses du gouvernement et les hommes politiques. Ces banques inefficaces ont souvent des effectifs pléthoriques et sont mal gérées. Une des raisons est la garantie implicite que leur accorde l'Etat en cas de difficultés financières. Caprio et Klingebel (1996) soulignent que si les banquiers ne se sentent responsables d'aucune perte, ils ont alors peu d'incitations à allouer efficacement les crédits ou à surveiller la performance des emprunteurs. Les firmes non profitables continueront donc à opérer sans être inquiétées. Dans une telle situation, le système financier ne peut plus remplir correctement son rôle, celui de mobilisation de l'épargne et d'allocation des fonds aux activités les plus productives.

- *La faiblesse du système légal et de régulation des banques*

Les études empiriques ont établi un lien étroit entre la qualité de l'environnement légal et le développement financier (La Porta, Lopez-de-Silanes, Shleifer et Vishny 1998 ; Levine 1999). Les déterminants majeurs du développement financier sont la qualité de la loi et l'effectivité de son application. La qualité de la loi détermine les droits des créanciers relatifs à la sécurisation des prêts et à la possibilité de saisir les biens des emprunteurs défaillants. Pour encourager les prêts, ces dispositions légales doivent être clairement définies et mises en application. La mise en application requiert un système judiciaire qui veille sur le respect de la loi, le respect des droits des créanciers et des investisseurs. Dans les pays africains, la faiblesse de l'environnement légal, la corruption et la mauvaise définition des droits de propriété n'encouragent pas les banques à octroyer des prêts. L'environnement risqué pousse les banques à rationner le crédit alors qu'elles disposent de liquidités. Il en est de même pour le système de régulation et de supervision des banques. L'efficacité du contrôle des institutions financières permet d'encadrer l'activité des banques pour éviter le non-respect des

règles prudentielles et la prise de risques excessifs qui peuvent mettre à mal la stabilité du système financier. La faiblesse de l'environnement légal et du système de régulation des banques a un impact défavorable sur le niveau du développement financier et sur sa capacité à contribuer pleinement à la croissance.

3. Les estimations économétriques

3.1. Le développement financier la croissance: Prise en compte de la spécificité africaine

3.1.1. Le modèle

Le modèle économétrique repose sur une équation standard de croissance endogène dans laquelle est inclus le développement financier :

$$\ln(y_{i,t}) - \ln(y_{i,t-1}) = F(\text{Finance}_{i,t}, \text{Afrique} * \text{Finance}_{i,t}, X_{i,t})$$

Où y est le revenu par tête, Finance est l'indicateur de développement financier, Afrique représente la valeur muette qui prend 1 pour les pays africains et 0 pour les autres⁷, X est un ensemble de variables de contrôle à savoir le PIB initial (Y_0), la consommation du gouvernement en proportion du PIB (Gov), l'ouverture commerciale (Ouv), l'inflation (Inflation) et le niveau d'éducation (Educ). L'indice pays est i et l'indice période est t . Pour mesurer la variable d'intérêt, le développement financier, trois indicateurs seront utilisés: le ratio des crédits octroyés au secteur privé par les banques commerciales sur le PIB (Crédit), la part des actifs des banques commerciales dans le PIB (Bqcom) et l'agrégat monétaire M3 rapporté au PIB (M3/PIB).

3.1.2. Données et Méthodologie

L'échantillon utilisé est composé de 64 pays en développement dont 25 sont des pays d'Afrique subsaharienne⁸. La période d'étude s'étend de 1968 à 1997, subdivisée en sous périodes de cinq ans chacune (1968-1972, 1973-1977, 1978-1982, 1983-1987, 1988-1992, 1993-1997), ce qui

⁷ La variable muette Afrique n'est pas introduite en additive car le modèle prend déjà en compte les effets spécifiques pays.

⁸ L'Afrique du Sud et l'Ile Maurice ont été exclus de l'échantillon des pays d'Afrique subsaharienne. Comme l'ont souligné bon nombre d'auteurs (Gelbard et Leite, 1999 ; Allen et Ndikumana, 2000...), ces pays ne semblent pas être touchés par le ralentissement de la croissance en Afrique. De plus, leurs systèmes financiers sont relativement bien développés par rapport à ceux des autres pays africains.

équivalait à un maximum de 6 observations par pays. Les statistiques descriptives traduisent les faibles performances économiques de l'Afrique par rapport aux autres PVD. Sur la période 1968-1997, le taux de croissance moyen du PIB par tête des pays africains est négatif (-0.5%), largement en dessous de celui des autres PVD dont l'activité économique a cru en moyenne de 1.67% par an. La République Démocratique du Congo est le pays qui a vu sa situation se détériorer le plus, en moyenne son PIB par tête a chuté de 3.71% par an. Par ailleurs, 8 des 10 pays ayant enregistré les plus faibles taux de croissance sont africains. En toute évidence, on retrouve parmi les pays à fort taux de croissance ceux de l'Asie du Sud-Est, 7.23% pour la Chine et 5.41% pour la Thaïlande.

Le même constat se fait au niveau des indicateurs de développement financier. Les pays africains disposent des systèmes financiers les moins développés. Lorsqu'on considère le rapport des crédits au secteur privé sur le PIB, la moyenne en Afrique est de 0.14, soit presque deux fois moins que la moyenne des autres PVD (0.23). Cependant, ce dernier chiffre est à interpréter avec précaution car les disparités de niveau de développement financier sont plus accentuées dans l'échantillon des autres PVD (l'écart-type est de 0.15) que dans l'échantillon des pays africains (0.08). On retrouve le même cas de figure lorsqu'on considère le rapport M3/PIB, la moyenne des pays africains est de 0.22 contre 0.38 pour les autres PVD, avec des disparités plus fortes dans ce dernier échantillon (0.14 contre 0.08 pour les pays africains). En ce qui concerne le ratio des actifs des banques commerciales sur le PIB, la moyenne africaine est de 0.17 comparée à 0.29 pour les autres PVD.

Les graphiques qui mettent en lumière la relation entre le développement financier et la croissance figurent en Annexe. Pour les trois indicateurs de développement financier utilisés, la relation avec le taux de croissance économique paraît positive dans l'échantillon global. Ces observations sont corroborées par le signe des coefficients de corrélations entre les différents indicateurs de développement financier et le taux de croissance. Il se peut que ce constat général sur la relation positive entre le développement financier et la croissance cache une disparité entre les deux sous-échantillons, l'impact marginal du développement financier sur la croissance sera-t-il le même une fois le taux de croissance contrôlé pour l'influence de ses autres déterminants ? Les résultats des estimations économétriques pourront mieux nous aider à répondre à cette question.

Pour estimer le modèle, nous avons utilisé la méthode des *System GMM* en panel dynamique qui combine l'équation en différence première avec l'équation en niveau. Dans l'équation en différence première, les variables retardées en niveau sont utilisées comme instruments des variables explicatives, alors que dans l'équation en niveau ce sont les différences premières des variables retardées qui sont utilisées comme instruments. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet de contrôler des effets spécifiques pays et, de l'endogénéité potentielle des variables explicatives. En l'occurrence, pour le développement financier, s'il est généralement admis qu'il stimule la croissance, la croissance économique peut également provoquer l'expansion du système financier. Les marchés financiers et les institutions adéquates peuvent apparaître lorsque le processus de croissance économique provoque une demande croissante de services financiers, qui induit l'expansion du secteur financier. Greenwood et Jovanovic (1990) montrent à l'aide d'un modèle de croissance endogène l'existence d'une causalité à double sens entre le développement financier et la croissance. L'activité croissante des intermédiaires financiers conduit à une augmentation du produit par tête qui, en retour favorise l'expansion de l'activité des intermédiaires financiers.

3.1.3. Les résultats

[Insérer Tableau II]

Dans le Tableau II figurent les résultats des régressions économétriques. Dans les colonnes 1, 2 et 3, tous les indicateurs de développement financier ont le signe positif attendu et sont significatifs à 5%, ce qui soutient l'hypothèse que l'expansion du système financier stimule la croissance. Une augmentation d'un point de pourcentage du ratio Crédits au secteur privé/PIB (*Crédit*) ou du ratio M3/PIB (*M3/PIB*) conduirait à une augmentation de 0.33 point de pourcentage de taux de croissance du PIB par tête, contre 0.46 point de pourcentage de croissance additionnelle pour une hausse d'un point de pourcentage de la part des actifs des banques commerciales dans le PIB (*Bqcom*). Dans les colonnes 4, 5 et 6, le terme interactif entre la variable muette *Afrique* et chacun des indicateurs de développement financier a été introduit. Les résultats montrent qu'en fait l'impact du développement financier sur la croissance n'est pas homogène entre les deux groupes de pays. La variable croisée a un signe négatif et est significative à 1% lorsque l'indicateur de développement financier utilisé est le

rapport des crédits privés sur le PIB, et à 10% pour les deux autres indicateurs de développement financier. Pour chacun des indicateurs de développement financier utilisé, le coefficient du terme croisé avec la muette *Afrique* est supérieur en valeur absolue à celui de l'indicateur de développement financier, rendant ainsi négatif l'impact marginal du développement financier sur la croissance en Afrique. Cependant, les tests de significativité reportés dans le Tableau II montrent que cet impact marginal négatif n'est pas significativement différent de zéro. En somme, Ces résultats montrent que la marginalisation de l'Afrique joue aussi en matière de développement financier, l'impact sur la croissance est négligeable pour les pays africains contrairement au cas des autres PVD où cet impact est positif et statistiquement significatif.

En ce qui concerne les variables de contrôle, on note qu'un niveau élevé de consommation publique ou un faible degré d'ouverture commerciale affaiblit la croissance économique. Quant au PIB initial, à l'inflation et au niveau d'éducation, leurs coefficients ont les signes attendus mais ne sont pas significatifs à 10%. Il est à noter également que pour toutes les régressions du Tableau II, les tests liés à l'estimateur des *System GMM* sont concluants. Le test de Hansen ne nous permet pas de rejeter l'hypothèse de validité des instruments et le test d'autocorrélation ne rejette pas l'hypothèse d'absence d'autocorrélation du second ordre. Par ailleurs, pour s'assurer que les résultats ne soient pas l'œuvre de points extrêmes, les observations dont le taux de croissance prédit s'écarte de la valeur réel de plus ou moins deux fois l'écart type de l'échantillon sont exclus. Les régressions faites sur le reste de l'échantillon ne font pas apparaître des changements notables dans les résultats, l'impact marginal du développement financier sur la croissance en Afrique reste toujours largement en dessous de celui des autres PVD.

3.2. Tests des facteurs susceptibles d'être à l'origine de la faible contribution du développement financier à la croissance en Afrique.

Dans la partie théorique, nous avons cité quelques facteurs qui, du point de vue théorique, pourraient constituer une entrave à la contribution du développement financier à la croissance des pays africains. Il s'agit de la fragmentation ethnolinguistique, des crises systémiques, de la concentration bancaire, de la prédominance des banques publiques, de la faiblesse du système légal et de supervision

des banques. Les prédictions théoriques ne seront soutenues par les estimations économétriques que lorsque l'introduction de chacune de ces variables dans l'équation de croissance fait baisser la valeur absolue du coefficient du terme croisé *Indicateur du développement financier*muette Afrique*, ou mieux lorsque le coefficient de ce terme devient non significatif. Le modèle est toujours estimé à l'aide de la méthode des *System GMM*. Nous concentrerons notre attention sur les résultats obtenus en utilisant le ratio des crédits au secteur privé/PIB comme indicateur de développement financier en ce sens que cet indicateur est celui qui mesure le mieux le volume d'activité des intermédiaires financiers dans leur fonction d'allocation de l'épargne aux ressources productives. Les résultats sont contenus dans le Tableau III.

[Insérer Tableau III]

Dans la colonne 1, on intègre la fragmentation ethnique dans le modèle, les résultats montrent que la fragmentation ethnique (*Ethnic*) a un impact négatif et significatif sur la croissance économique, et l'introduction de cette variable rend non significatif le terme croisé *Crédit*Afrique*. En conséquence, si l'Afrique avait en moyenne un niveau de fragmentation ethnique proche des autres PVD, l'impact du développement financier sur la croissance ne devrait pas être différent dans les deux groupes de pays. Cela ne voudrait pas dire qu'il faut réduire la fragmentation ethnique en Afrique, ce qui semble impossible a priori. Mais plutôt, promouvoir une plus grande démocratisation en Afrique, ce qui affaiblirait les liens entre considérations ethniques et orientations des politiques économiques et permettrait à l'Afrique de tirer profit de sa diversité ethnique. Cependant, la validité de ce résultat présuppose l'identification de la relation exacte entre la fragmentation ethnolinguistique et les politiques économiques, ce qui est loin d'être le cas dans la littérature économique⁹.

Dans la colonne 2, un indicateur de crises systémiques a été introduit dans le modèle. Cet indicateur (*Crises*) prend la variable 1 pour chacune des années pendant lesquelles le pays a connu une crise systémique telle que recensée par Caprio et Klingebel (2003). Le coefficient de cette variable est négatif comme attendu, et est significativement corrélé à la croissance. Bien que cet indicateur soit

⁹ Sur ce sujet, il n'y a pas de consensus. Easterly et Levine (1997) soutiennent l'hypothèse d'une relation linéaire, alors que certains auteurs pensent que la relation entre la fragmentation ethnolinguistique et les politiques économiques est non linéaire : relation en U (Temple, 1998), relation fonction du niveau de démocratisation du pays (Collier et Hoeffler, 1998). D'autres auteurs pensent que la polarisation est plus pertinente que la fragmentation comme mesure de l'hétérogénéité d'une population (Arcand et al, 2000).

imparfait car il tient compte uniquement de la durée des crises mais pas de leur sévérité, ce résultat montre que les crises financières systémiques sont en effet des facteurs de ralentissement de la croissance économique. Mais l'introduction de cette variable ne rend pas non significative la variable *Crédit*Afrique*, mais l'écart entre les pays africains et les autres PVD se trouve réduit comparé à la colonne 4 du Tableau II.

Pour tester l'hypothèse que le faible degré de concurrence bancaire serait l'une des causes de la faible contribution du développement financier en Afrique, l'indicateur de concentration bancaire (part des actifs des trois plus grandes banques dans le total des actifs des banques commerciales) a été introduit dans la régression (Colonne 3 du Tableau III). La concentration bancaire (*Concen*) semble avoir un impact négatif sur la croissance. Une fois encore, l'introduction de cette variable enlève au terme croisé *Crédit*Afrique* sa significativité. On retrouve également le même résultat lorsqu'on contrôle pour l'importance des banques publiques dans le système financier (Colonne 4). L'indicateur utilisé (*Public*) est la part des actifs détenus par les banques publiques dans le total des actifs des banques commerciales. L'interprétation de ce résultat reste néanmoins délicate, en ce sens que seulement 6 pays africains sont pris en compte dans la régression à cause de la disponibilité des données. Par ailleurs, on remarque que le coefficient de cette variable est positif et significatif. Ce résultat contre intuitif provient en fait de la présence dans l'échantillon de deux pays atypiques, l'Inde et l'Egypte, qui connaissent des taux élevés de concentration des actifs dans les banques publiques (respectivement 80% et 67%) mais ont des performances économiques relativement bonnes. Une fois ces deux pays exclus de l'échantillon, la significativité du coefficient de la variable *Public* baisse considérablement (le t de *Student* passe de 2.22 à 0.54), les autres résultats restent pratiquement inchangés¹⁰.

Dans la colonne 6, comme indicateur de la qualité de l'environnement légal, de supervision et de régulation des banques, nous avons utilisé l'indice de libertés civiles de *Freedom House*. Cet indice est compris entre 1 (pour les pays à degré élevé de libertés civiles) et 7 (pour les pays à faible degré de libertés civiles). Pour faciliter l'interprétation du coefficient de cet indice, nous avons utilisé dans les régressions son complément à 7 (*Légal*=7-Indice de libertés civiles). Les résultats montrent qu'une

¹⁰ Les résultats ne sont pas reportés dans cet article

bonne qualité du système légal améliore la croissance économique, son coefficient est positif et significatif à 5%. Bien que la qualité de l'environnement légal soit plus faible dans les pays africains que dans les autres PVD, au vu des résultats elle ne semble pas jouer un rôle prépondérant dans la marginalisation de l'Afrique¹¹. En fait la qualité de l'environnement légal semble être tout aussi importante pour les deux groupes de pays car elle améliore aussi bien l'impact du développement financier sur la croissance en Afrique que dans les autres PVD. Par ailleurs, l'Afrique pourrait bénéficier le plus d'une amélioration de la qualité de son environnement légal puisqu'elle souffre davantage de crises systémiques.

Toutes les variables ont été introduites simultanément dans le modèle (sauf *Public* car il réduit considérablement l'échantillon) dans la dernière colonne du Tableau III. Le coefficient du développement financier reste toujours significatif et positif comme dans toutes les régressions. De plus, ce coefficient ne change pas fondamentalement par rapport à la colonne de référence (0.281 dans la colonne 4 du Tableau II). Par contre le coefficient de la variable *Crédit*Afrique* baisse en valeur absolue de façon considérable passant de -0.474 (Colonne 4, Tableau II) à -0.014, et perd sa significativité, ce qui suggère que les facteurs responsables de la marginalisation de l'Afrique agissent de manière simultanée plutôt que séparément.

Pour conforter les résultats obtenus ci-dessus, les mêmes régressions ont été faites pour chacun des deux autres indicateurs de développement financier. Globalement, on retrouve des résultats semblables. Lorsqu'on considère la part des actifs des banques commerciales dans le PIB (*Bqcom*), dans la dernière colonne du Tableau IV son coefficient (0.318) est positif, significatif à 5% et ne change pas de façon considérable par rapport à celui de la colonne de référence du Tableau II (0.355, Colonne 5). Par contre le coefficient de la variable *Bqcom*Afrique* passe de -0.364 à -0.07 et devient non significatif avec l'introduction des variables de fragmentation ethnique, de crises systémiques, de concentration bancaire et de qualité de l'environnement légal. Pour le ratio M3/PIB également, la configuration des résultats reste la même (Tableau V), le coefficient de M3/PIB passe de 0.208 à 0.263

¹¹ Par rapport à la colonne de référence (Colonne 4 du Tableau II), le coefficient de la variable *Crédit*Afrique* ne change presque pas, il passe de -0.474 à -0.477, seul le coefficient de la variable *Crédit* est modifié de façon sensible (0.281 à 0.396).

de la colonne 6 du Tableau II à la colonne 6 du Tableau V, alors que celui de $M3/PIB^*Afrique$ diminue en valeur absolue (0.403 à 0.087) et perd sa significativité.

[Insérer Tableau IV]

[Insérer Tableau V]

Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté d'examiner le lien entre le développement financier et la croissance dans les PVD, en testant l'hypothèse d'une plus faible contribution du développement financier à la croissance en Afrique. Sur un échantillon de 64 pays en développement (dont 25 d'Afrique subsaharienne) au cours de la période 1968-1997, les résultats des estimations obtenus à l'aide de la Méthode des Moments Généralisés en panel dynamique, montrent que l'impact marginal du développement financier sur la croissance est plus faible en Afrique que dans les autres PVD. Cet écart semble être expliqué par le fait que comparativement aux autres PVD, l'Afrique a un niveau élevé de fragmentation ethnolinguistique, un nombre élevé de pays dont le système bancaire est en crise permanente, un interventionnisme public marqué dans le fonctionnement du système financier et une forte concentration bancaire. Il ressort également des estimations que bien que la faiblesse de l'environnement légal ne semble pas être un facteur de marginalisation de l'Afrique par rapport aux autres PVD, elle ne constitue pas moins un facteur qui réduit l'impact du développement financier sur la croissance aussi bien pour les pays africains que pour les autres PVD. L'identification des facteurs de la marginalisation de l'Afrique n'est certainement pas terminée, il faudra que les travaux de recherches futures poursuivent dans ce sens et que des mesures de politiques économiques conséquentes soient prises pour permettre aux pays africains de profiter pleinement des bénéfices de l'expansion de leur système financier.

Bibliographic

Alesina, A., A. Devleeschauwer, W. Easterly, S. Kurlat and R. Wacziarg (2003), "Fractionalization", *Journal of Economic Growth*, Vol. 8, No. 2, pp. 155-194.

Allen, D. and L. Ndikumana (2000), "Financial Intermediation and Economic Growth in Southern Africa", *Journal of African Economies*, Vol. 9, No. 2, pp.132-160.

Arcand, J-L., P. Guillaumont and S. Guillaumont-Jeanneney (2000), "How to Make a Tragedy: on the Alleged Effect of Ethnicity on Growth", *Journal of International Development*, Vol. 12, No. 7, pp. 925-938.

Arellano, M. and S. Bond (1991), "Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations", *Review of Economic Studies*, Vol. 58, No. 2, pp. 277-297.

Arellano, M. and O. Bover (1995), "Another Look at the Instrumental-Variable Estimation of Error-Components Models", *Journal of Econometrics*, Vol. 68, No. 1, pp. 29-51.

Barth, J., G. Caprio and R. Levine (2001), "The Regulation and Supervision of Banks around the World: A New Database", mimeo, the World Bank.

Barro, J.R and L. Jong-Wha (2000), "International Data on Educational Attainment: Updates and Implications", mimeo, Harvard University.

Bhatia, J. and R. Khatkhate (1975), "Financial Intermediation, Savings Mobilization and Entrepreneurial Development: The African Experience", *IMF Staff Papers*, Vol. 22, No. 1, pp. 132-158.

Beck, T., A. Demirgüç-Kunt and R. Levine (1999), "A New Database on Financial Development and Structure", the World Bank.

Beck, T., R. Levine and L. Norman (2000), "Finance and the Sources of Growth", *Journal of Financial Economics*, Vol. 58, No. 1-2, pp. 261-300.

- Beck, T., A. Demirgüç-Kunt and R. Levine (2002), "Bank Concentration and Crises", mimeo, World Bank and University of Minnesota.
- Bencivenga, V. and D. Smith (1991), "Financial Intermediation and Endogenous Growth", *Review of Economics Studies*, Vol. 58, No. 2, pp. 195-209.
- Block, S. (2001), "Does Africa Grow Differently?", *Journal of Development Economics*, Vol. 65, No. 2, pp. 443-467.
- Blundell, R. and S. Bond (1997), "Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models", *University College London Discussion Paper 97-07*.
- Caprio, G. and D. Klingebiel (1996), "Bank Insolvency: Bad Luck, Bad Policy, or Bad Banking", Annual World Bank Conference on Development Economics, the World Bank.
- Caprio, G. and D. Klingebiel (2003), "Episodes of Systemic and Borderline Financial Crises", mimeo, the World Bank.
- Collier, P. (1994), "Les libéralisations Financières", dans *Ajustement et Développement : l'Expérience des Pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique)*, sous la Direction de Patrick et Sylviane Guillaumont, Economica (eds).
- Collier, P. and J.W. Gunning (1999), "Explaining African Economic Performance", *Journal of Economic Literature*, Vol. 37, No. 1, pp. 64-111.
- Collier, P. and A. Hoeffler (1998), "On economic causes of civil war", *Oxford Economic Papers*, Vol. 50, No. 4, pp. 563-573.
- Demirgüç-Kunt, A., L. Laeven and R. Levine (2003), "The Impact of Bank Regulations, Concentration, and Institutions on Bank Margins", mimeo, the World Bank.
- Easterly, W. and R. Levine (1997), "Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 112, pp. 1203-1250.
- Gelbard, E. and S. Leite (1999), "Measuring Financial Development in Sub-Saharan Africa", IMF Working Paper 99/105.

- Greenwood, J. and B. Jovanovic (1990), "Financial Development, Growth, and the Distribution of Income", *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, pp. 1076-1107.
- Guillaumont-Jeanneney, S. (1998), "*Monnaie et finances*", Puf (eds).
- Kane, E. and T. Rice (2000), "Bank Runs and Banking Policies: Lessons for African Policymakers", NBER Working Paper 8003.
- King, G. and R. Levine (1993), "Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right?", *The Quarterly Journal of Economy*, Vol. 108, No. 3, pp. 717-37.
- La Porta, R., F. Lopez-de-Silanes, A. Shleife and R. Vishny (1998), "Law and Finance", *Journal of Political Economy*, Vol. 106, No. 6, pp. 1113-1155.
- Levine, R. (1997), "Financial Development and Economic Growth: Views and Agenda", *Journal of Economic Literature*, Vol. 35, No. 2, pp. 688-726.
- Levine, R. (1999), "Law, Finance, and Economic Growth", *Journal of Financial Intermediation*, Vol. 8, No. 1-2, pp. 8-35.
- Levine, R., N. Loayza and T. Beck (1999), "Financial Intermediation and Growth: Causality and Causes", World Bank Policy Research Working Paper 2059.
- McKinnon, R. (1973), "*Money and Capital in Economic Development*", Washington DC, Brookings Institution.
- Ndikumana, L. (2000), "Financial Determinants of Domestic Investment in Sub-Saharan Africa: Evidence from Panel Data", *World Development*, Vol. 28, No 2, pp. 381-400.
- Ndikumana, L. (2001), "Financial Markets and Economic Development in Africa", Political Economy Research Institute, University of Massachusetts Amherst, Working Paper No. 17.
- Odedokun, M. (1996), "Alternative Econometric Approaches for Analyzing the Role of the Financial Sector in Economic Growth: Time-series Evidence from LDCs", *Journal of Development Economics*, Vol. 50, No. 1, pp. 119-146.

Sachs, J. and A. Warner (1995), "Economic Reform and the Process of Global Integration", *Brooking Papers on Economic Activity* 1, pp. 1-118.

Sachs, J. and A. Warner (1997), "Sources of Slow Growth in African Economies", *Journal of African Economies*, Vol. 6, No 3, pp. 335-376.

Schumpeter, J. (1912), "*The Theory of Economic Development*", Cambridge, MA, Harvard University Press.

Seck, D. and Y. EL Nil (1993), "Financial liberalization in Africa", *World Development*, Vol. 21, No. 11, pp. 1867-1881.

Shaw, E. (1973), "*Financial Deepening in Economic Development*", New York: Oxford University Press.

Spears, A. (1992), "The Role of Financial Intermediation in Economic Growth in Sub-Saharan Africa", *Canadian Journal of Development Studies*, Vol. 13, No 3, pp. 361-380.

Temple, J. (1998), "Initial Conditions, Social Capital and Growth in Africa", *Journal of African Economies*, Vol. 7, No. 3, pp. 309-347.

Wooldridge, M. (2002), "*Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*", MIT Press.

Graphique I: Evolution du ratio crédits au secteur privé/ PIB dans les pays africains et dans les autres PVD (1968-1997)

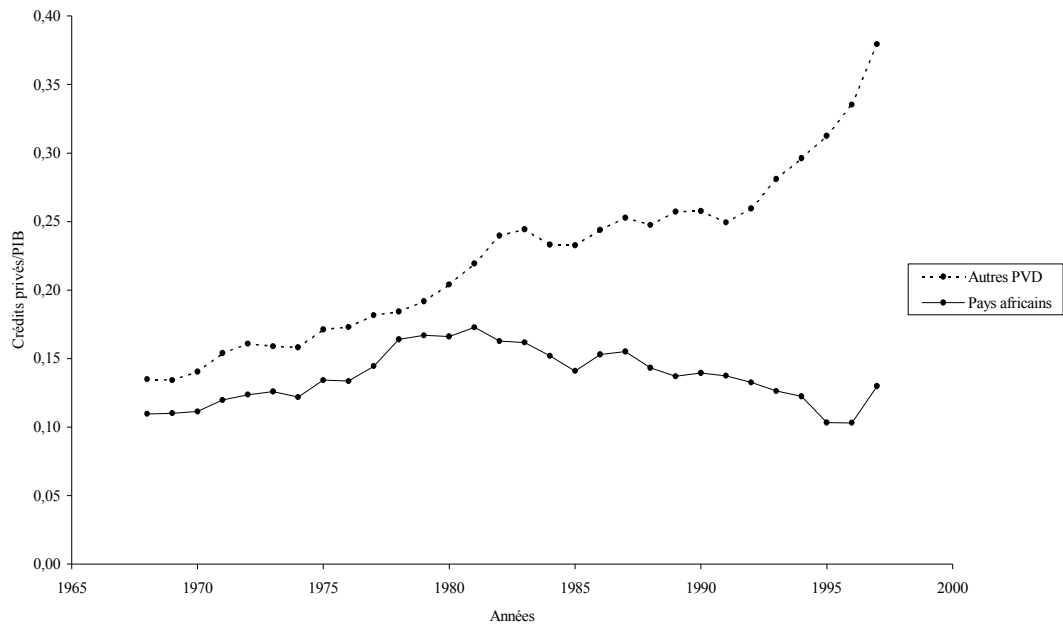


Tableau I: Test de différences de moyennes sur les variables susceptibles d'expliquer la spécificité africaine

Variables	Indicateurs	Pays africains (1)	Autres PVD (2)	Différence (1)-(2)
Fragmentation ethnique	Probabilité que deux individus tirés au hasard appartiennent à des groupes ethniques différents	0.73	0.43	0.30***
Crises bancaires	Nombre moyen d'années de crises bancaires (1970-1997)	10.73	6.71	4.02**
Concentration bancaire	Actifs détenus par les trois plus grande banques / Total des actifs bancaires (1980-1997)	0.92	0.62	0.30***
Banques publiques	Actifs détenus par les banques publiques / Total des actifs bancaires (dates diverses)	0.34	0.27	0.07
Environnement légal	Indicateur de libertés civiles (1972-1997)	1.71	2.97	-1.26***

Notes : ***significatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%. L'échantillon est composé de 25 pays africains et de 39 autres PVD.

Tableau II: Impact du développement financier sur la croissance: la spécificité africaine (1968-1997)

	Variable dépendante : Taux de croissance économique					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<i>Yo</i>	-0.004 (0.10)	-0.019 (0.49)	-0.016 (0.36)	0.014 (0.37)	-0.002 (0.05)	-0.054 (1.20)
<i>Gov</i>	-0.019 (3.49)***	-0.021 (3.93)***	-0.022 (3.85)***	-0.016 (3.05)***	-0.018 (3.63)***	-0.019 (3.50)***
<i>Ouv</i>	0.119 (1.98)*	0.108 (1.69)*	0.099 (1.44)	0.134 (2.53)**	0.138 (2.62)**	0.138 (2.22)**
<i>Inflation</i>	-0.093 (1.42)	-0.069 (1.06)	-0.103 (1.62)	-0.104 (1.66)	-0.082 (1.29)	-0.091 (1.30)
<i>Educ</i>	0.071 (1.11)	0.077 (1.28)	0.081 (1.23)	0.020 (0.36)	0.031 (0.62)	0.081 (1.37)
<i>Crédit</i>	0.323 (2.28)**			0.281 (2.13)**		
<i>Bqcom</i>		0.455 (2.92)***			0.355 (2.50)**	
<i>M3/PIB</i>			0.326 (2.45)**			0.208 (1.74)*
<i>Crédit*Afrique</i>				-0.474 (2.69)***		
<i>Bqcom*Afrique</i>					-0.364 (2.01)*	
<i>(M3/PIB)*Afrique</i>						-0.403 (1.78)*
<i>Constante</i>	-0.298 (0.88)	-0.205 (0.58)	-0.157 (0.37)	-0.441 (1.45)	-0.380 (1.23)	-0.022 (0.06)
N	224	224	227	224	224	227
NP	53	53	53	53	53	53
NPA	16	16	16	16	16	16
Test de Hansen	0.31	0.41	0.44	0.74	0.69	0.77
Test AR(2)	0.21	0.35	0.41	0.13	0.24	0.40
Ho: $\alpha+\beta=0$				0.36	0.97	0.50

Notes: ***significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%, les valeurs absolues des t de *student* sont entre parenthèses. Test AR(2): probabilité de significativité de la statistique du test d'autocorrélation du second ordre. Ho: $\alpha+\beta=0$: α est le coefficient de l'indicateur de développement financier et β le coefficient de la variable croisée indicateur de développement financier*muette *Afrique*, les probabilités de ce test sont reportés dans le tableau. Les variables muettes temporelles sont incluses dans les régressions. Les variables *Ouv* et *Educ* sont en logarithme, la variable *Inflation* est égale à $\log(1+\text{taux d'inflation})$. N=nombre total d'observations, NP=nombre de pays, NPA=nombre de pays africains.

Tableau III: Les déterminants de la faiblesse de l'impact du développement financier sur la croissance en Afrique (1968-1997)

Indicateur de développement financier utilisé : Crédit au secteur privé / PIB

	Variable dépendante : Taux de croissance économique					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<i>Yo</i>	-0.012 (0.31)	-0.048 (1.82)*	-0.026 (1.00)	0.018 (0.43)	-0.048 (1.44)	-0.079 (2.48)**
<i>Gov</i>	-0.015 (2.81)***	-0.018 (4.84)***	-0.014 (3.41)***	-0.009 (1.53)	-0.016 (3.45)***	-0.017 (4.63)***
<i>Ouv</i>	0.150 (2.68)***	0.010 (0.26)	0.049 (1.04)	0.095 (1.89)*	0.096 (1.76)*	0.039 (0.86)
<i>Inflation</i>	-0.081 (1.38)	-0.113 (1.93)*	-0.080 (2.29)**	-0.027 (0.84)	-0.094 (1.50)	-0.052 (1.23)
<i>Educ</i>	0.016 (0.31)	0.097 (2.76)***	0.006 (0.14)	-0.038 (0.90)	0.043 (0.99)	0.054 (1.18)
<i>Crédit</i>	0.232 (1.90)*	0.346 (3.29)***	0.342 (2.87)***	0.396 (2.53)**	0.396 (2.90)***	0.297 (2.68)**
<i>Crédit*Afrique</i>	-0.268 (1.56)	-0.314 (1.79)*	-0.107 (0.50)	-0.161 (0.27)	-0.477 (3.06)***	-0.014 (0.07)
<i>Ethnic</i>	-0.361 (2.66)**					-0.274 (1.99)*
<i>Crises</i>		-0.122 (2.95)***				-0.078 (1.53)
<i>Concen</i>			-0.314 (1.83)*			-0.203 (1.47)
<i>Public</i>				0.285 (2.22)**		
<i>Légal</i>					0.032 (2.33)**	-0.014 (0.91)
<i>Constante</i>	-0.159 (0.44)	0.460 (2.03)**	0.383 (1.24)	-0.484 (1.17)	-0.003 (0.01)	0.890 (2.63)**
N	224	150	193	125	224	139
NP	53	37	45	29	53	34
NPA	16	13	11	6	16	10
Test de Hansen	0.73	1.00	0.88	1.00	0.93	1.00
Test AR(2)	0.15	0.33	0.03	0.57	0.15	0.39

Notes: ***significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%, les valeurs absolues des t de *student* sont entre parenthèses. Test AR(2): probabilité de significativité de la statistique du test d'autocorrélation du second ordre. Les variables muettes temporelles sont incluses dans les régressions. Les variables *Ouv* et *Educ* sont en logarithme, la variable *Inflation* est égale à log (1+taux d'inflation). N=nombre total d'observations, NP=nombre de pays, NPA=nombre de pays africains.

Tableau IV: Les déterminants de la faiblesse de l'impact du développement financier sur la croissance en Afrique (1968-1997)

Indicateur de développement financier utilisé : Actifs des banques commerciales / PIB

	Variable dépendante : Taux de croissance économique					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<i>Yo</i>	-0.021 (0.54)	-0.049 (1.73)*	-0.028 (1.08)	0.012 (0.25)	-0.057 (1.71)*	-0.071 (2.32)**
<i>Gov</i>	-0.017 (3.37)***	-0.019 (5.49)***	-0.016 (4.24)***	-0.009 (1.42)	-0.019 (4.04)***	-0.017 (5.31)***
<i>Ouv</i>	0.157 (2.82)***	0.010 (0.25)	0.036 (0.77)	0.102 (1.85)*	0.095 (1.77)*	0.036 (0.81)
<i>Inflation</i>	-0.066 (1.11)	-0.105 (1.80)*	-0.064 (1.80)*	-0.016 (0.44)	-0.079 (1.28)	-0.051 (1.29)
<i>Educ</i>	0.038 (0.76)	0.091 (2.52)**	-0.002 (0.06)	-0.043 (0.97)	0.053 (1.33)	0.055 (1.17)
<i>Bqcom</i>	0.278 (1.95)*	0.392 (3.62)***	0.449 (3.71)***	0.403 (2.14)**	0.446 (3.33)***	0.318 (2.54)**
<i>Bqcom*Afrique</i>	-0.172 (0.94)	-0.302 (1.70)*	-0.013 (0.05)	-0.193 (0.42)	-0.328 (1.98)*	-0.069 (0.34)
<i>Ethnic</i>	-0.301 (2.30)**					-0.192 (1.47)
<i>Crises</i>		-0.104 (2.38)**				-0.070 (1.44)
<i>Concen</i>			-0.321 (1.80)*			-0.166 (1.13)
<i>Public</i>				0.226 (1.49)		
<i>Légal</i>					0.033 (2.45)**	-0.007 (0.46)
<i>Constante</i>	-0.175 (0.51)	0.448 (1.93)*	0.434 (1.33)	-0.477 (1.04)	0.032 (0.12)	0.738 (2.43)**
N	224	150	193	125	224	139
NP	53	37	45	29	53	34
NPA	16	13	11	6	16	10
Test de Hansen	0.81	1.00	0.87	1.00	0.91	1.00
Test AR(2)	0.24	0.44	0.07	0.45	0.24	0.44

Notes: ***significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%, les valeurs absolues des t de *student* sont entre parenthèses. Test AR(2): probabilité de significativité de la statistique du test d'autocorrélation du second ordre. Les variables muettes temporelles sont incluses dans les régressions. Les variables *Ouv* et *Educ* sont en logarithme, la variable *Inflation* est égale à $\log(1+\text{taux d'inflation})$. N=nombre total d'observations, NP=nombre de pays, NPA=nombre de pays africains.

Tableau V: Les déterminants de la faiblesse de l'impact du développement financier sur la croissance en Afrique (1968-1997)

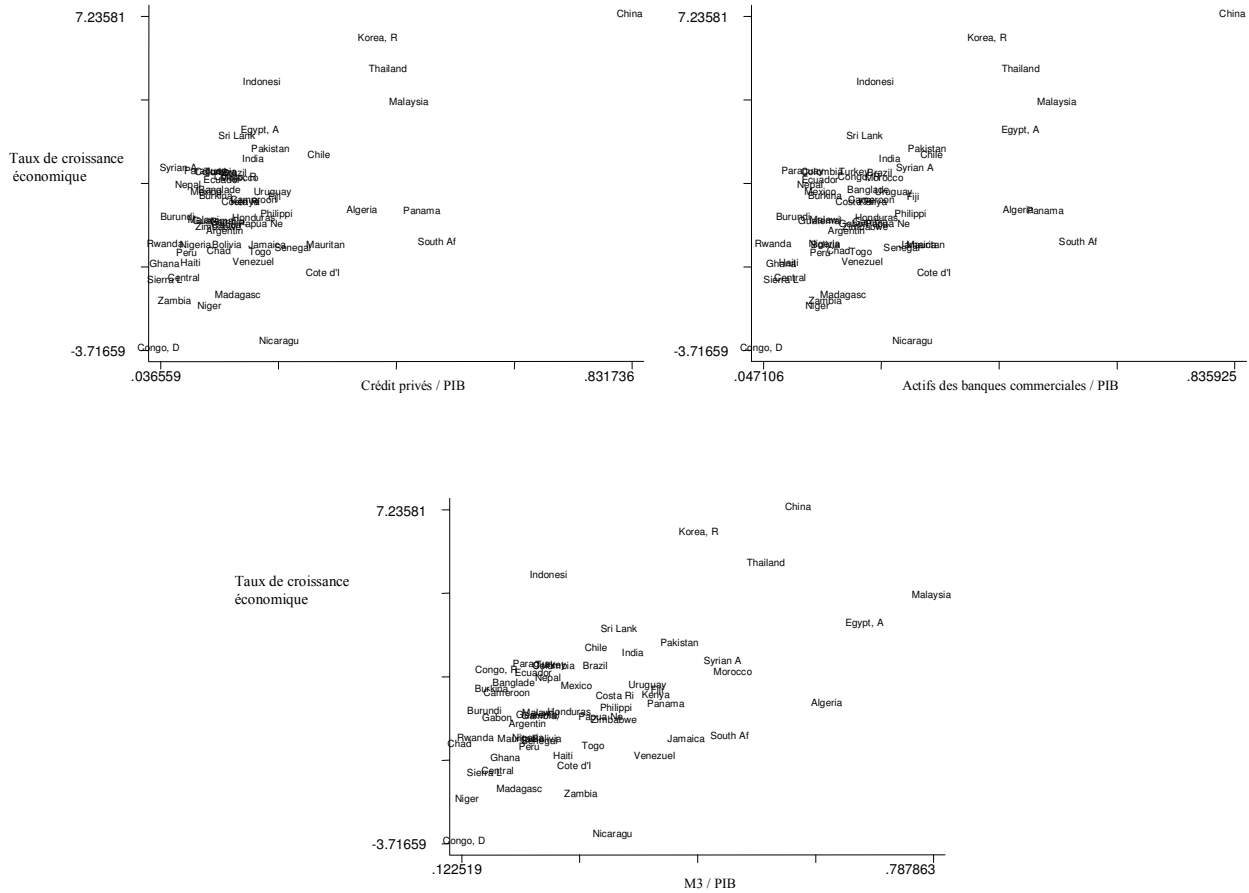
Indicateur de développement financier utilisé : Actifs liquides / PIB

	Variable dépendante : Taux de croissance économique					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<i>Yo</i>	-0.060 (1.30)	-0.063 (2.27)**	0.031 (0.58)	-0.081 (2.73)**	-0.075 (1.91)*	-0.090 (2.59)**
<i>Gov</i>	-0.019 (3.32)***	-0.017 (4.34)***	-0.016 (4.28)***	-0.006 (1.31)	-0.021 (3.87)***	-0.016 (3.46)***
<i>Ouv</i>	0.151 (2.43)**	0.009 (0.21)	0.001 (0.01)	0.105 (1.58)	0.117 (2.04)**	0.028 (0.62)
<i>Inflation</i>	-0.082 (1.19)	-0.128 (2.38)**	-0.092 (2.69)**	-0.070 (1.86)*	-0.090 (1.35)	-0.069 (1.79)*
<i>Educ</i>	0.076 (1.22)	0.122 (3.90)***	0.057 (1.18)	-0.051 (1.02)	0.078 (1.66)	0.064 (1.26)
<i>M3/PIB</i>	0.160 (1.19)	0.286 (3.03)***	0.387 (3.34)***	0.128 (0.71)	0.277 (2.36)**	0.263 (2.00)*
<i>(M3/PIB)*Afrique</i>	-0.322 (1.52)	-0.297 (1.52)	-0.052 (0.23)	-0.384 (1.59)	-0.326 (1.56)	-0.087 (0.59)
<i>Ethnic</i>	-0.177 (1.07)					-0.247 (1.86)*
<i>Crises</i>		-0.092 (2.28)**				-0.053 (1.13)
<i>Concen</i>			-0.392 (1.96)*			-0.243 (1.82)*
<i>Public</i>				0.291 (1.52)		
<i>Légal</i>					0.025 (1.82)*	-0.003 (0.17)
<i>Constante</i>	0.071 (0.18)	0.502 (2.07)**	0.986 (2.95)***	-0.545 (0.99)	0.130 (0.45)	0.946 (3.31)***
N	227	153	196	127	227	142
NP	53	37	45	29	53	34
NPA	16	13	11	6	16	10
Test de Hansen	0.74	1.00	0.95	1.00	0.94	1.00
Test AR(2)	0.36	0.50	0.11	0.61	0.37	0.50

Notes: ***significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%, les valeurs absolues des t de *student* sont entre parenthèses. Test AR(2): probabilité de significativité de la statistique du test d'autocorrélation du second ordre. Les variables muettes temporelles sont incluses dans les régressions. Les variables *Ouv* et *Educ* sont en logarithme, la variable *Inflation* est égale à $\log(1 + \text{taux d'inflation})$. N=nombre total d'observations, NP=nombre de pays, NPA=nombre de pays africains.

ANNEXE

Graphiques : Relation entre le développement financier et la croissance économique



Statistiques descriptives

Variable	Afrique				Autres PVD			
	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
<i>Taux de croissance</i>	-0.46	1.34	-3.71	1.89	1.67	2.13	-3.49	7.23
<i>Crédit</i>	0.14	0.08	0.03	0.32	0.23	0.15	0.07	0.83
<i>Bqcom</i>	0.17	0.08	0.04	0.34	0.29	0.15	0.09	0.84
<i>M3/PIB</i>	0.22	0.08	0.12	0.40	0.38	0.14	0.20	0.79

Corrélation entre les variables

	<i>Taux de croissance</i>	<i>Crédit</i>	<i>Bqcom</i>	<i>M3/PIB</i>
<i>Taux de croissance</i>	1			
<i>Crédit</i>	0.52	1		
<i>Bqcom</i>	0.56	0.95	1	
<i>M3/PIB</i>	0.54	0.65	0.79	1

Description des variables et sources des données

Variables		Sources des données
<i>Crédit</i>	Proportion des crédits au secteur privé dans le PIB	<i>Financial Structure and Economic Development Database (2001)</i>
<i>Bqcom</i>	Actif des banques commerciales en proportion du PIB	
<i>Concen</i>	Part des actifs des trois plus grandes banques dans le total des actifs des banques commerciales (moyenne 1980-1997)	<i>Financial Structure and Economic Development Database (1999)</i>
<i>y</i>	PIB par tête réel	<i>World Development Indicators 2002</i>
<i>Yo</i>	Log du PIB réel par tête initial (début de période)	
<i>Gov</i>	Part de la consommation du gouvernement dans le PIB	
<i>Inflation</i>	Taux d'inflation (prix à la consommation)	
<i>M3/PIB</i>	Agrégat monétaire M3 rapporté au PIB	
<i>Ouv</i>	(Exportations+Importations) / PIB	
<i>Educ</i>	Nombre moyen d'années de scolarisation primaire	<i>Barro et Lee (2000)</i>
<i>Ethnic</i>	Fragmentation ethnique	<i>Alesina et al (2003)</i>
<i>Crises</i>	Variable muette (égale à 1 si crise et 0 autrement)	<i>Caprio et Klingebel (2003)</i>
<i>Public</i>	Part des actifs des banques publiques dans le total des actifs des banques commerciales	<i>Barth, Caprio et Levine (2001)</i>
<i>Légal</i>	Indicateur de libertés civiles	Base de données de <i>Freedom House</i>

Echantillon

Pays d'Afrique Subsaharienne :

Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Tchad, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Autres PVD :

Algérie, Argentine, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Equateur, Egypte, Fiji, Guatemala, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran, Jamaïque, Corée, Malaisie, Ile Maurice, Mexique, Maroc, Népal, Nicaragua, Pakistan, Panama, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Afrique du Sud, Sri Lanka, Syrie, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela.